

## RAPPORT PRÉSENTÉ À L'ASSEMBLÉE LÉGISLATIVE DU MANITOBA

Le Comité permanent des ressources humaines présente son premier rapport :

### Réunion :

Le Comité s'est réuni le jeudi 19 avril 2007, à 16 heures, dans la salle 255 du palais législatif.

### Question à l'étude :

Le projet de loi 17 — *Loi modifiant le Code des normes d'emploi (congé à l'intention des réservistes)/The Employment Standards Code Amendment Act (Leave for Reservists)*

### Composition du Comité :

- M<sup>me</sup> la ministre ALLAN;
- M. ALTEMEYER;
- M. DEWAR;
- M<sup>me</sup> DRIEDGER;
- M<sup>me</sup> KORZENIOWSKI;
- M. le ministre LEMIEUX;
- M. MARTINDALE (président);
- M. PENNER;
- M. REIMER;
- M. SCHULER;
- M. SWAN.

Le Comité a élu M<sup>me</sup> KORZENIOWSKI à la vice-présidence.

### Projet de loi étudié et dont il a été fait rapport :

(N<sup>o</sup> 17) — *Loi modifiant le Code des normes d'emploi (congé à l'intention des réservistes)/The Employment Standards Code Amendment Act (Leave for Reservists)*

Le Comité a convenu de faire rapport de ce projet de loi sans amendement.

Le président,

Rapport présenté par :

---

Doug Martindale

Le 19 avril 2007